



Théâtre de Colombes



Médiation  
culturelle

**Coline Arnaud**

01 56 05 86 44

[coline.arnaud@lavant-seine.com](mailto:coline.arnaud@lavant-seine.com)

l'Avant Seine / Théâtre de Colombes  
Parvis des Droits de l'Homme  
88 rue Saint Denis / 92700 Colombes

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

# Fritz Bauer

THÉÂTRE / DU 5 AU 9 NOVEMBRE 2013 / 20H30



## **La distribution**

---

### **FRITZ BAUER**

*Dans le système judiciaire allemand d'après-guerre, je vivais comme en exil*

Metteur en scène : **Pierre-Marie Baudoin**

Comédiens :

**Jean-Claude Bonnifait**

**Stephen Butel**

**Julie Fonroget**

**Bruno Forget**

**Pascal Tokatlian**

**Marie-Céline Tuvache**

Graphisme, Vidéo : **Stéphane Hirlemann**

Photo : **Elodie Dupuis**

Lumière : **Grégoire de Lafond**

Son : **Eric Dupré**

Costume : **Sara Bartesaghi Gallo**



## **Le projet de l'œuvre**

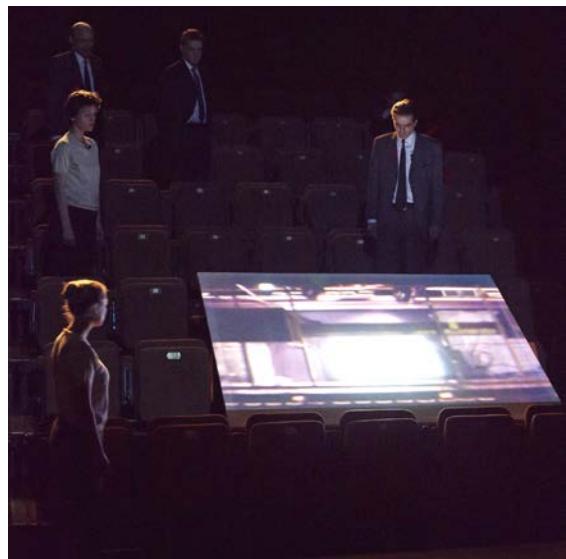
### **Le point de départ : *l'Instruction* de Peter Weiss**

Dans ce texte, l'auteur souhaite aborder la question centrale de la représentation de la Shoah et des camps, sur une scène de théâtre. Il lui semblait impossible d'inventer une fiction qui permette de rendre compte d'une réalité sociale et politique devenue de plus en plus complexe. L'ouverture du procès de Francfort au milieu des années 60, lui donne l'idée de la forme qui conviendrait à son sujet. Il imagine un théâtre de voix qui permet de dire les camps sans avoir à les montrer et dont la structure générale emprunte à celle du procès : non plus la reconstitution de ce qui a été, mais sa mise en voix sous forme de témoignages, afin d'observer cet ensemble, à partir de l'époque actuelle et de tenter d'analyser ce qui s'est passé.

### **De Peter Weiss à Fritz Bauer...**

*L'Instruction* est le matériau inaugural de notre spectacle, il nous a permis de trouver le moyen de formuler les questions auxquelles nous sommes sensibles. Comment représenter la Shoah au théâtre, et quelles formes utiliser ? Peter Weiss nous a mis sur la voie de la forme du procès. Comment la société allemande incorpore «ce passé qui ne passe pas» et comment la «Solution finale» a permis aux principales firmes allemandes de s'enrichir ?

Nous trouvons le moyen de mettre en lumière cet aspect en racontant la lutte de Fritz Bauer, procureur de Francfort retrouvé mort dans sa baignoire le 1er juillet 1968, trois ans seulement après le procès d'Auschwitz. Sa mort inexpliquée laisse supposer que ses nombreuses procédures contre des anciens criminels nazis gênaient une partie de la RDA d'Adenauer. Nous voulons montrer pourquoi.



## Le contexte

---

Fritz Bauer, magistrat sous la République de Weimar, fut arrêté en 1933 et déporté au camp de Heuberg pour ses origines Juives. Il réussit finalement à émigrer au Danemark puis en Suède et ne revint en Allemagne qu'en 1949. Après avoir été Procureur général à Braunschweig, ce n'est qu'en 1956 qu'il fut nommé Procureur général à Francfort. A partir de ce moment-là, il se fixa comme priorité de poursuivre un certain nombre de nazis de haut rang «disparus».

Il s'agit de :

- Adolf Eichmann, le technicien des transports vers les lieux d'extermination
- Josef Mengele, le médecin d'Auschwitz
- Martin Bormann, le «secrétaire de Hitler». Mengele et Bormann lui échappèrent, en revanche Bauer finit par fournir aux Mossad les moyens de mettre la main sur Eichmann et de lui faire un procès spectaculaire, en contournant le gouvernement allemand, alors que de 1948 à 1952 personne en Israël n'avait encore entamé la chasse aux nazis.

Mais la plus grande bataille judiciaire que mena Fritz Bauer fut autour du procès de quelques subalternes du camp d'Auschwitz. D'octobre 1963 à août 1965 se tient à Francfort le procès de « Mulka et consorts » qui dura 20 mois devant cent cinquante journalistes du monde entier. Il y eut 183 jours d'audience, 360 témoins dont 211 survivants d'Auschwitz (185 hommes et 26 femmes) et 24 accusés (4 ont été jugés incapables de participer aux débats pour raison de santé). Fritz Bauer vit enfin ses efforts récompensés.

Sur les 20 accusés, sept furent condamnés pour meurtre, mais dix autres seulement pour « complicité de meurtre », les trois derniers étant acquittés.

Et pourtant la majorité du peuple allemand ne voulait plus de procès contre les criminels nazis. L'une des particularités essentielles de ce procès, outre sa durée et la quantité d'informations qu'il recèle, était que des allemands y jugeaient des allemands. Ce qui le rend éminemment problématique.

La plupart des procès que Fritz Bauer mit sur pied dérangeait le personnel politique en place. Il fallut des années pour que le chancelier Adenauer accepte de rendre justice aux résistants anti-nazis, les personnes poursuivies étaient en général défendues par des avocats restés nazis et dont les efforts visaient pour le moins à faire traîner les procès, entre autres en multipliant les procédures.

Bauer ne reculait devant aucune charge de travail, ce qui entraînait parfois une certaine lassitude parmi ses collaborateurs. La liste des bourreaux que le procureur de Francfort a tenté de clouer au pilori de la justice est infinie. Il est certain qu'aucune épreuve ne lui a été épargnée, et qu'il a été poursuivi d'une haine féroce, à la mesure de sa volonté de faire aboutir la justice et le droit. On n'a jamais su avec certitude comment le procureur Fritz Bauer est mort. Ce qui est sûr c'est que sa mort fut prématurée et mystérieuse. La lutte qu'il a menée pour forcer toutes les résistances, pour obliger toutes les instances les plus hostiles à se plier à la justice avait forcément miné son organisme.

## Extrait du spectacle

« J'ai tenté de contribuer à l'élaboration d'un système de justice démocratique en Allemagne, à la condamnation, cohérente et légale, des injustices nazies ainsi qu'à la réforme du droit pénal. Mais j'étais une figure controversée en raison de mon engagement sociopolitique et dans le système judiciaire allemand de l'après-guerre, je vivais comme en exil. »

« Je fus retrouvé mort dans ma baignoire le 1er juillet 1968. Je savais que j'étais un homme haï et en danger : Dès que je sortais du palais de justice je me retrouvais en territoire ennemi. Mon appartement habituellement jonché de manuscrits et de dossiers était, ce jour-là, totalement « rangé ». »

« Nous devons abandonner cette distance sublime au nom de laquelle l'univers du camp nous est incompréhensible. Nous connaissons tous la société d'où est sorti ce régime qui a pu produire ces camps. »

« Non seulement les nazis, par leurs mensonges, avaient élevé le rebut du genre humain au rang d'élite, mais ceux qui ont vécu au nom de l'idéal nazi de la «dureté» et en sont encore fiers étaient en fait de la gelée. Tout se passe comme si leurs humeurs toujours changeantes leur avaient enlevé toute substance, la surface solide de l'identité personnelle, être bon ou mauvais, tendre ou brutal, un idiot «idéaliste » ou un pervers sexuel cynique. »



## Note d'intention

En voulant me confronter au traitement de la représentation de la souffrance et de la violence dans mes spectacles, je me suis posé la question de la représentation de la Shoah sur un plateau de théâtre. J'ai découvert le texte de Peter Weiss sur le procès d'Auschwitz à Francfort qui appelle à un exigeant dosage entre le sensible et l'intelligible d'une tragédie humaine qui souffre difficilement la reconstitution trop directe, et nécessite l'organisation d'une multitude de voix qui délivre une réalité historique aux frontières de l'humain.

Le premier axe du spectacle est de montrer que la vie de Fritz Bauer, tournée vers l'élaboration d'une justice démocratique en Allemagne, est le symptôme d'une société (la société allemande d'après-guerre) malade, car c'est une société qui ne parvenait pas à s'affranchir du système nazi dans la plupart des secteurs clés de son organisation. Que ce soit au sein de la classe politique (le bras droit du chancelier Adenauer, le juriste Hans Maria Globke, a participé et contribué à l'élaboration des lois de Nuremberg), que ce soit dans la sphère judiciaire ou que ce soit dans le monde industriel, un certain nombre d'anciens responsables de la politique de Hitler se retrouvait recyclé.

Selon les mots du procureur de Francfort, «la majorité du peuple allemand ne veut plus de procès contre les criminels nazis». L'exposition pendant 20 mois des actes monstrueux et du comportement agressif et grotesquement dépourvu de toute repentance des accusés, qui ont plus d'une fois presque réussi à transformer le procès d'Auschwitz en farce, n'a eu aucun impact sur cet état de l'opinion publique, même si les radios et les journaux allemands ont bien couvert les débats. Même le ministre de la Justice de Bonn, M. Bucher, a plaidé

pour que «les assassins parmi nous» soient laissés en paix.

Le second axe de Fritz Bauer c'est de montrer comment certaines entreprises allemandes se sont enrichies ou ont acquis, grâce à l'exploitation d'une main d'œuvre infinie et ne disposant d'aucun droit et au bon nombre d'expériences médicales pratiquées sur les déportés, «un savoir-faire» et un rang leur permettant de figurer au premier plan en matière de santé économique. Le camp de travail d'Auschwitz-Monowitz fut, pour la firme IG-Farben, une plateforme industrielle où près de 700 millions de Reichsmarks furent investis. La plupart des industriels qui se sont enrichis pendant la seconde guerre mondiale ont pu trouver un moyen de continuer à travailler au sein d'autres firmes Allemandes reconstituées après la défaite. La RDA a accepté que les savoir-faire de l'époque servent de base à leur nouvelle industrie.

Le troisième axe de Fritz Bauer, est de mettre en lumière les questions posées par la mort inexpliquée de cette figure de la justice allemande. La police fédérale n'a jamais fait son travail d'enquête sur les causes de cette disparition. Les collaborateurs et les proches de Fritz Bauer eurent des doutes quant aux circonstances de sa mort et sur la thèse officielle du suicide. Nombre de citoyens allemands aujourd'hui encore pensent que Fritz Bauer fut assassiné ou tout au moins poussé au suicide. Nous souhaitons prolonger leur questionnement.

*Pierre-Marie Baudoin, metteur en scène*

## Pour aller plus loin...

### LE DISPOSITIF SCÉNIQUE

Dans le spectacle *Fritz Bauer, dans le système judiciaire allemand d'après-guerre je vivais comme en exil* le rapport scène-salle est inversé. Dans notre dispositif, c'est depuis la scène que nous regardons la salle, et c'est la salle qui est le « théâtre » de notre représentation.

Sur scène, sur le plateau du Théâtre, les spectateurs. Avec eux, le procureur Bauer, celui qui guide les débats et qui prolonge, vers les spectateurs (ses alter-egos), les enjeux des deux principaux procès auxquels il a contribué, celui d'Eichmann et celui de «Mulka et consort». Fritz Bauer, homme qui n'a cessé d'être dans l'action, reconstruit devant nous le puzzle des errements auxquels il s'est livré pour faire aboutir ses procédures. Les questions qui viennent des récits produits depuis la salle, depuis cette petite assemblée constituée de témoins, d'acteurs et d'accusés lors du procès d'Auschwitz, sont reposées par le procureur qui souhaite nous faire partager les difficultés d'une justice qui a dû composer avec le cynisme des accusés et la facilité avec laquelle ils ont justifié leurs actes monstrueux.

Les prises de parole des victimes sont douloureuses car elles doivent redire ce qu'elles ont vécu, et se faisant revivent par le verbe leurs souffrances avec le maigre espoir d'être vengées. Le procureur n'est pas préremptoire, il ne détient aucune certitude, il est comme cette Justice qui doit, au fur et à mesure que l'horreur se dit, se réinventer et tenter de laisser de côté son affect et les questions politiques pour mener ce procès vraiment extraordinaire comme « un procès pénal ordinaire, quoi qu'il en soit de son arrière fond ».

En tissant un dialogue avec les spectateurs, autour entre autres des réflexions de

Hannah Arendt développées dans les textes – *Responsabilité et Jugement et Eichmann à Jérusalem* – le procureur souhaite reposer des questions simples:

Quelle ligne d'accusation a-t-il mis en place pour juger ces criminels nazis ?

A quoi ont servi ces procès ?

Comment composer avec le mensonge, le cynisme, la négation de toute responsabilité de ces subalternes d'Auschwitz ?

Le spectacle pose aussi son lot d'interrogations :

Comment surmonter l'horreur des camps pour mettre en difficulté les accusés, en ne passant que par des témoignages ? Comment contourner la ligne de la défense qui conteste les témoignages et qui laisse sous-entendre que : «s'ils sont des rescapés des camps de quoi peuvent-ils témoigner ?» et «de quoi accuse-t-on ses subalternes nazis qui n'ont fait qu'obéir aux ordres des «cols blancs» ?»

En injectant des déclarations de Fritz Bauer, en marge des procédures qu'il a menées nous souhaitons reproduire la lutte d'un homme solitaire qui combat quoiqu'il puisse lui en couter une opinion dominante qui cherche à faire table rase de ces sombres années.

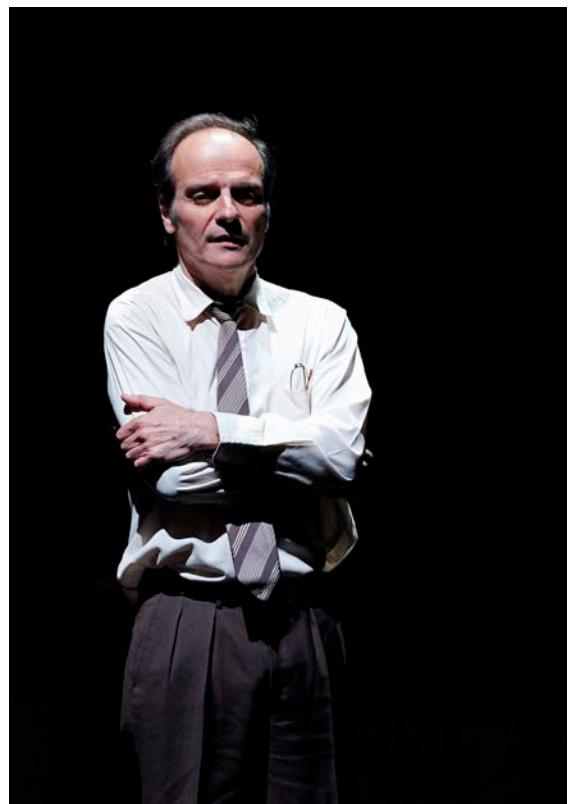
Dans la salle, véritable gouffre d'un imaginaire collectif, une multitude de sièges vides comme autant de présences disparues, comme autant de voix qui se sont tues, comme un monde de spectres, de figures nébuleuses qui ne pourront pas témoigner puisque décimées.

Au milieu de ce méandre de fauteuils numérotés quelques femmes et quelques hommes. Témoins et accusés redisent leurs expériences du camp ; l'enfer pour les premiers, le paradis pour les autres. L'enfer pour les témoins car leur peine est infinie, parce qu'ils ont tout perdu et qu'ils ne verront jamais leurs bourreaux condamnés, le paradis pour les accusés car ils ne seront

jamais réellement inquiétés et qui savent de toute façon que leur jugement ne sera jamais exécuté.

Pour donner des éléments factuels, nous procéderons à une double projection, sur un écran suspendu dans la salle des dessins d'une simplicité excessive viendront donner ponctuellement des éléments de la topologie du camp et représenter par des croquis le visage des principaux accusés; sur les fauteuils et sur les corps des acteurs des chiffres, des graphiques et des formes abstraites viendront animer un espace mental d'images connues de tous mais refoulées.

Lumière et vidéo viendront sculpter cet espace infini, ces rangées de fauteuils qui sont autant d'inconscients à réveiller.



## Pierre-Marie Baudoin, metteur en scène

---

En octobre 2011, Pierre-Marie Baudoin intègre la formation continue à la mise en scène du **CNSAD de Paris** encadrée par **D. Mesguich, P. Debauche, S. Ouvrier et N. Strancar**, il présente *Pochade radiophonique* de Beckett au CNSAD en salle Louis Jouvet les 15 et 16 mai 2012.

Depuis quelques années, il est membre du collectif **Trois petits points** puis fondateur du **Théâtre DLR<sup>2</sup>**.

Il élabore un travail de metteur en scène autour des questions de la représentation de la violence dans la tragédie grecque, dans une double approche théorique et pratique. En master 2 professionnel puis en master 2 recherche à l'Université de Nanterre sous la direction de **Jean-Louis Besson** et de **Christian Biet**, il met en scène *les Troyennes* d'Euripide et réalise un mémoire de recherche autour d'une part, du personnage d'Electre chez Eschyle, Sophocle et Euripide et d'autre part, des représentations contemporaines de *Médée* d'Euripide.

Il participe à des ateliers de mise en scène avec **P. Adrien, D. Lescot, J. Jourdheuil et L. Attoun**. Il est assistant stagiaire de **J-L. Martinelli** pour la création des *Fiancés de Loches* au Théâtre des Amandiers et collaborateur artistique de **N. Strancar** pour les Journées de juin au CNSAD de Paris en juin 2012.

Il a mis en scène près d'une dizaine de spectacles dans lesquels il désire faire entendre des textes qui attaquent à vif les scléroses théâtrales et morales. La forme développée en est le détergent abrasif.

En injectant sa vision du monde actuel et en mettant en lutte des individus autour de leurs spécialités (vidéo, musique, lumière, scénographie...), il désire servir un propos non consensuel porté par une troupe d'acteurs sensibles.



## Un artiste en résidence à l'Avant Seine / Théâtre de Colombes

---

Le Théâtre DLR<sup>2</sup> est une compagnie de théâtre qui a pour but de rapprocher les spectateurs de la construction des formes scéniques proposées pour leur permettre d'établir un lien, une passerelle, un pont entre la pièce représentée et ceux qui l'ont écrite, créée.

Le Théâtre D.L.R<sup>2</sup> souhaite montrer la véritable émotion engagée pour construire une apparente vérité : la représentation. La fabrication de la représentation est un artifice qui n'est pas dissimulé, au contraire il est aussi important que la représentation en tant que telle. Celui-ci permet de laisser apparaître le travail de l'auteur, des créateurs, des acteurs qui jouent des personnages, le jeu qu'ils se jouent et qu'ils jouent pour une audience complice de cet exercice de simulation. Le but recherché est de faire exister une réalité qui n'est pas nécessairement vraisemblable mais qui, dans ce que le spectacle engage comme émotions, doit toujours apparaître comme sincère, vrai.

l'Avant Seine / Théâtre de Colombes invite le Théâtre DLR<sup>2</sup> à développer son travail, dans le cadre d'une résidence de deux ans. Cette démarche s'inscrit dans une volonté forte d'accompagnement à la jeune création artistique et de valorisation de nouvelles formes scéniques. Ce soutien permet à cette compagnie de poursuivre son exploration et ses recherches tout en s'investissant activement dans la vie culturelle du territoire.



## Collège en scène

---

*Quand les collégiens parlent aux collégiens !*

*Collège en scène* est un dispositif créé en 2012 qui propose chaque année à une classe de collège de s'investir dans une création scénique avec l'aide d'une équipe artistique. Metteur en scène, comédiens, techniciens contribuent à faire de ce projet une vraie expérience théâtrale. Le projet s'achève par une restitution, sur la grande scène de l'Avant Seine / Théâtre de Colombes, avec pour public d'autres collégiens.

**Projet 2013-2014 :**  
**Posséder pour être heureux ?**  
Une forme cabaret originale, mise en scène par Pierre-Marie Baudoin et Audrey Vernon.  
Avec la classe de 4<sup>ème</sup> du collège Jean Mermoz de Bois Colombes.

**Restitution le 27 mars à 20h**  
**Entrée gratuite sur réservation**

Informations et réservation : 01 56 05 86 44





**Coline Arnaud**

**Médiation Culturelle**

coline.arnaud@lavant-seine.com

**01 56 05 86 44 / 06 78 08 32 71**

.....

**L'Avant Seine / Théâtre de Colombes**

Parvis des Droits de l'Homme

88 rue Saint Denis

92700 Colombes